

Exiger un débat étayé et le partager avec la profession : ce n'est pas « passer en force » c'est tout le contraire !!

Le SNEP FSU a toujours comme souci l'écoute de la profession, syndiqués et non syndiqués, ainsi que le partage des problématiques professionnelles par le plus grand nombre.

Sur le nouveau protocole d'Escalade, nous avons été alertés par un collectif de collègues qui voulait faire entendre un autre point de vue. Lors de notre entretien avec le corps d'inspection nous avons souhaité leur faire une place dans l'ordre du jour prévu afin qu'ils puissent dialoguer avec l'IPR en charge de ce dossier.



L'écoute a été partielle et partiale. Nos demandes ont été rejetées, celles d'élargir le groupe ressource pour avoir une composition plus étoffée et diverse, et celle d'un moratoire sur le protocole académique pour l'AS, les Sections Sportives et les options pour permettre de donner un temps supplémentaire à la réflexion au vu des désaccords actuels. Suite à ces demandes, il a été répondu que le SNEP « faisait ici usage de la force comme il en a l'habitude », et la seule concession accordée fut la remontée au groupe ressource des problèmes soulevés et une éventuelle future rencontre.

Pour le SNEP FSU, ce cas est symptomatique, à plus d'un titre, d'une forme de « management » de certains dossiers pédagogiques que nous ne cautionnons pas.

En effet, le fait qu'un grand nombre de collègues s'élève pour manifester un désaccord pédagogique, devrait normalement alerter et suffire à revisiter par prudence les prises de décisions effectuées. Surtout quand ces décisions sont fragilisées par le fait d'avoir été prises en tout petit comité, aussi compétent soit-il.

Certes, le nombre ne fait pas loi, ni raison, mais quand en plus du nombre, ce groupe conséquent représente une grande partie des collègues « experts » (BE, animateurs de sections sportives et d'AS) et des plus expérimentés de l'Académie, on est normalement fondés à demander à y regarder de plus près.

Sans augurer des arbitrages du débat, qui nous le rappelons sont complexes, se priver de l'apport d'un tel collectif face à un sujet aussi délicat, constitue selon le SNEP FSU un **renoncement au partage de la richesse de la professionnalité de différents acteurs de l'EPS et de l'Escalade**. Rien du point de vue de l'efficacité professionnelle ne justifie cette mise à l'écart. Avec la déclinaison de la circulaire nationale en circulaire académique, les sur-injonctions se multiplient. Les dérives du localisme deviennent inévitables, des « baronnies » se mettent en place et on crée des inégalités territoriales à l'échelle nationale. En quoi les règles de sécurité devraient-elles être différentes d'une académie à une autre ? En quoi l'Académie d'Aix détiendrait-elle, seule et davantage, la vérité sur les questions de sécurité en escalade en imposant un contre assurance systématisé ?

Autre facteur qui nous a alerté, nous SNEP : cet appel émane de collègues, qui n'ont pas pour habitude de manifester ostensiblement leurs désaccords avec l'autorité institutionnelle. On ne peut donc les qualifier « d'agitateurs ». La signature nominative d'un courrier montrait leur niveau d'engagement qui ne pouvait être apprécié qu'à l'aune de la légitimité de leur mécontentement. Malgré la sourde colère, ce courrier n'était en rien vindicatif, il se voulait constructif et force de propositions alternatives. Ce courrier était accompagné d'un solide argumentaire sur la gestion de la sécurité. De plus, loin de faire table rase du travail accompli et de le dénigrer, les propositions du groupe visaient à y ajouter un discernement qu'il pense nécessaire pour l'AS, les sections sportives et options. La sécurité est un enjeu pédagogique qui préoccupe ce groupe, mais aussi nous tous dans notre enseignement de l'escalade. Le souci de la sécurité maximale n'est pas l'apanage de quelques uns !

Nous pensons que la controverse professionnelle sur des sujets aussi sensibles et délicats que tous ceux ayant trait à la SECURITE ne doit pas conduire à une posture condescendante et à railler le syndicat représentatifs des enseignants d'EPS, au risque de diviser la profession. Non, ce n'est pas vouloir « passer en force » que d'exiger à minima un échange constructif avec la profession.

En l'occurrence, le passage en force ce n'est pas le SNEP qui le commet.

Le SNEP académique Aix Marseille